

**SA PONCIN YACHTS**

Société Anonyme au capital de 46 833 190 Euros  
Siège social : ZI la Penissière, RN 137 – 17230 MARANS  
390 406 320 RCS LA ROCHELLE – APE : 714 B  
Exercice social : du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août

**RAPPORT FINANCIER ANNUEL**

**2007 / 2008**

## **ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 31 MARS 2009**

### **RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Madame, Monsieur,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire, pour vous inviter à statuer sur les comptes annuels de l'exercice écoulé, clos le 31 août 2008 et sur toutes questions accessoires.

Nous avons établi un seul rapport de gestion en vue de vous exposer dans une première partie les comptes et l'activité du groupe consolidé, et dans une deuxième partie les comptes de la seule Société « PONCIN YACHTS ».

Nous vous précisons tout d'abord que nous avons sollicité et obtenu le 2 février 2009 une ordonnance du Président du Tribunal de Commerce de LA ROCHELLE nous autorisant à repousser jusqu'au 31 mars 2009 la date limite de tenue de la présente Assemblée.

#### ***A. Rapport de gestion du groupe***

##### **1. Faits marquants et Activités du groupe au cours de l'exercice 2007/2008**

###### **1.1 Evénements principaux de l'exercice**

Notre groupe a connu un exercice social difficile, aggravé depuis la clôture par les effets de la crise internationale.

La mévente des monocoques HARMONY a généré une augmentation des stocks de produits finis, provoquant des difficultés de trésorerie pour le groupe et le conduisant le 4 mars 2008 à se placer sous conciliation.

Sous l'égide du conciliateur, le Pool Bancaire a accepté de consentir un financement court terme de 1 740 K€ garanti par une hypothèque maritime sur un stock de 30 bateaux HARMONY.

Le 30 mai, les mesures de cession d'actifs n'ayant pas abouti, la direction du groupe a demandé au Tribunal de Commerce de La Rochelle l'ouverture d'une procédure de sauvegarde au bénéfice des sociétés PONCIN YACHTS et de sa filiale HARMONY YACHTS, assortie d'une période d'observation de 6 mois prenant fin le 21 novembre 2008, afin notamment de pouvoir renégocier ses dettes bancaires court et moyen terme d'environ 22 M€. Le Tribunal de Commerce de La Rochelle par un jugement du 23 janvier 2009 a décidé de prolonger la période d'observation jusqu'au 31 mai 2009.

Compte tenu de la situation du groupe, une incertitude pèse sur sa capacité à poursuivre son activité, au cas où le plan de sauvegarde ne serait pas adopté à l'issue de la période d'observation.

L'application des principes comptables généralement admis dans un contexte normal de continuité d'exploitation, concernant notamment les évaluations des actifs et des passifs pourraient s'avérer, dans ce cas, non appropriées.

Au 31 août 2008, il reste dans les stocks, 51 bateaux de la gamme HARMONY pour une valeur d'achat de 6 277 K€ que la direction a souhaité déprécier à 70 %, compte tenu de l'arrêt de la fabrication de la gamme, de la crise dans le secteur du nautisme entraînant des difficultés d'écoulement des stocks et des ventes avec des remises importantes.

La situation financière et les pertes dégagées au 31 août 2008 par les filiales du groupe justifient les dépréciations complémentaires sur titres et créances constatées sur l'exercice pour 44 662 K€ portant ainsi le montant global des dépréciations sur titres et créances à 61 387 K€. Les dépréciations complémentaires expliquent le niveau de perte de PONCIN YACHTS sur cet exercice.

## **1.2 Autres événements significatifs**

Tout d'abord, la mise en place du programme d'internalisation, motivé par les disfonctionnements récurrents avec le sous traitant bois du groupe, a pu être finalisé en décembre 2007 grâce à l'acquisition des actifs de la société PLOQUIN POLYTECH, menuiserie industrielle basée sur le même site qu'HARMONY YACHTS à Marans (17). L'acquisition de ces actifs ont donné lieu à la naissance d'une nouvelle structure juridique détenue à 100% par PONCIN YACHTS, la SARL Les Ebénistes du Marais

La société CHANTIER CATANA a poursuivi sa politique de renouvellement de gamme marquée en 2007/2008 par :

- Le développement du CATANA 41 dont les moules et les premières unités ont été fabriquées à Marans à compter du printemps 2008 pour une première commercialisation au Grand Pavois de La Rochelle en septembre 2008

- Le début du développement du CATANA 46 dont la sortie est prévue pour le printemps 2009

- La livraison du premier MAXI CATANA 28 mètres. Cette première unité a démontré le difficile apprentissage de CATANA dans ce marché des MAXI YACHTS. La mauvaise anticipation des surcoûts de production liés à cette nouvelle taille d'unité pour le chantier ainsi que la mauvaise gestion contractuelle des plus nombreuses demandes sur mesure de ce type de client ont lourdement fait chuter la rentabilité du chantier tant sur la perte finale constatée sur ce premier modèle livré que sur les désorganisations industriels qui ont impacté les autres modèles fabriqués.

- Le lancement en production et les premières livraisons des nouveaux CATANA 65 qui ont été particulièrement perturbés par les déboires du chantier sur la livraison du premier MAXI CATA de 28 mètres.

Ainsi, les conséquences industrielles de ce plan de développement intensif (4.5 modèles en deux ans entraînant des coûts de développement élevé et une augmentation des effectifs désorganisant sur le plan industriel) et l'accident du premier 28 mètres ( évalué à

2 M€), ont lourdement impacté les résultats financiers de 2007/2008.

En revanche, la gamme CATANA est désormais rajeunie. Plébiscité, le CATANA 50 a été élu bateau de l'année aux Etats-Unis en décembre 2007 avec un prix moyen unitaire de 1 M€.

La société KELT a terminé le développement et lancé commercialement trois modèles WHITE SHARK ( WHITE SHARK 185, WHITE SHARK 228 et WHITE SHARK 298) ainsi qu'un nouveau modèle semi rigide SEA HAWK ( SEA HAWK 225).

La société KELT a néanmoins enregistré de nouveau une forte perte d'exploitation, plus importante qu'en 2006/2007 incitant le management du groupe à une profonde analyse des carences de la société KELT. Celles-ci sont les suivantes :

- Trop de petits modèles à faible contribution de marge
- Une stratégie de volumes incompatible avec l'outil de production actuel
- Des frais généraux et de lancement inadaptés aux marges générées par l'activité avec une hostilité marquée par le management historique de KELT à les réduire
- Des coûts de lancement trop élevés pour les SEA HAWK, auxquels s'ajoutent des coûts de sous-traitance et de transport prohibitifs.

De plus, la crise pétrolière et la hausse brutale du prix du carburant ont provoqué un effondrement des ventes sur le quatrième de l'exercice, trimestre habituellement très soutenu sur le plan commercial. Cette chute subite des ventes ont provoqué une hausse importante des stocks de produits finis passant de 47 bateaux au 31/08/07 à 79 unités au 31/08/08.

Cette situation a conduit la direction du groupe à mettre en place une première série de mesures de restructuration dont le coût a été provisionné dans les comptes au 31 août 2008 pour un montant global de 100 K€.

La société HARMONY YACHTS a lancé comme prévu dès le début de l'exercice 2007/2008 son plan annoncé au cours de l'été 2007 consistant à recentrer progressivement la gamme vers le segment haut de gamme tout en lançant un programme de réduction du point mort.

Néanmoins, et malgré la mise en place de ces actions, le groupe a été confronté à la baisse générale du marché consécutivement à la crise financière mondiale.

En effet, depuis décembre 2007, la première crise dite « des subprimes » qui a bouleversé l'ensemble de marchés financiers, a également eu pour effet de ralentir considérablement les ventes des constructeurs nautiques, la plupart de nos acheteurs ayant été affecté par les baisses de portefeuille boursier.

Dans ce contexte, la jeune marque HARMONY a logiquement été la plus rapidement touchée se traduisant par un affaissement considérable du niveau des ventes à la fin de ce premier semestre et une augmentation importante du stock de produits finis.

Cette situation a conduit la direction à suspendre la fabrication des HARMONY jusqu'à cession totale du stock de produits finis, l'usine se réorientant dès la fin du printemps vers la fabrication du nouveau multicoque CATANA 41 ainsi que le nouveau monocoque haut de gamme, le LOCWIND 16 mètres.

La hausse des stocks de bateaux HARMONY ont très rapidement provoqué des difficultés de trésorerie pour le groupe le conduisant le 4 mars 2008 à se placer sous conciliation avec son pool bancaire sous une procédure de sauvegarde en date du 30 mai 2008 pour une période de 6 mois renouvelée jusqu'au 31 mai 2009 par jugement du 23 janvier 2009.

Les ressources industrielles de l'usine de Marans ont été réaffectées à la fabrication du nouveau CATANA 41 et du monocoque LOCWIND 16, ce qui a également nécessité des réductions d'effectifs. En conséquence, les frais de développement et les moules immobilisés se rapportant à la gamme HARMONY font l'objet d'un amortissement exceptionnel de 4 590 K€ et le stock de matières premières propres à la gamme HARMONY est déprécié pour 941 K€ et le stock de produits finis pour 4 206 K€.

L'abandon de la production de la gamme HARMONY a été appréhendé selon la norme IFRS 5 dans les comptes consolidés du 31 août 2008, à savoir : le compte de résultat et le tableau de flux de l'exercice ainsi que de l'exercice comparatif 2006/2007 présentent les activités et les flux de trésorerie nets attribuables en un seul montant.

### **1.3 Périmètre de consolidation**

Le Groupe PONCIN YACHTS consolidé est composé des Sociétés suivantes :

- La SA PONCIN YACHTS	Société consolidante
- La SAS CHANTIER CATANA	à 100,00 % par PONCIN YACHTS
- La SAS HARMONY YACHTS	à 100,00 % par PONCIN YACHTS
- La SAS KELT	à 100,00 % par PONCIN YACHTS
- L'EURL LES EBENISTES DU MARAIS	à 100,00 % par PONCIN YACHTS
- La SAS PORT PIN ROLLAND	à 99,70 % par PONCIN YACHTS
- L'EURL NAUTIC 2000	à 100,00 % par PORT PIN ROLLAND
- La SARL PONCIN YACHTS AND PARTNERS	à 50,00 % par PONCIN YACHTS

### 1.4 Compte de résultat consolidé

	31/08/2008	31/08/2007 retraité	31/08/2007
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	30 113	38 570	52 545
Achats consommés	11 773	17 954	27 483
Charges de personnel	9 653	8 445	13 366
Charges externes	10 210	9 378	15 300
Impôts et taxes	789	724	940
Dotations / Reprises amortissements	4 044	3041	6 156
Dotations / Reprises provisions et dépréciations	864	315	570
Variation des stocks de produits en cours et de produits finis	- 562	340	-354
Autres produits et charges opérationnels courants	- 457	-659	- 1 237
<b>RESULTAT OPERATIONNEL COURANT</b>	<b>- 6 201</b>	<b>- 968</b>	<b>- 9 679</b>
Autres produits et charges opérationnels	- 22 435	1 155	1 155
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>	<b>- 28 636</b>	<b>187</b>	<b>- 8 524</b>
Coût de l'endettement financier	1 512	-334	1 080
Autres produits et charges financiers	41	171	179
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>- 1 471</b>	<b>-163</b>	<b>-901</b>
Charge d'impôt	- 283	-711	- 541
<b>RESULTAT NET DES ACTIVITES POURSUIVIES</b>	<b>- 30 390</b>	<b>-687</b>	<b>- 9 966</b>
<b>RESULTAT NET D'IMPOT DES ACTIVITES ABANDONNEES</b>	<b>- 18 714</b>	<b>-9279</b>	
<b>RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE</b>	<b>- 49 104</b>	<b>-9966</b>	<b>- 9 966</b>

### 1.5. Informations sectorielles

Le groupe est structuré selon deux principaux secteurs d'activité :

- La fabrication et négoce de bateaux de plaisance, voiles et moteurs
- Les prestations de services : travaux sur bateaux, locations garage, gardiennage et place de port.

Les résultats par secteurs d'activité, pour les exercices clos en 2007 et 2008 sont détaillés ci-après.

	31/08/2008				31/08/2007			
	Bateaux	Services	Inter secteurs	Total Groupe	Bateaux	Services	Inter secteurs	Total Groupe
Chiffre d'affaires total	38 455	5 828	-14 170	30 113	36 979	5 785	-4 194	38 570
Dont chiffre d'affaires avec les tiers	25 175	4 938		30 113	33 980	4 590		38 570
Dont chiffre d'affaires inter secteurs	13 280	890		14 170	2 999	1 195		4 194
Résultat opérationnel	-28 069	-567		-28 636	-661	848		187
Valeur globale des actifs sectoriels	47 988	9 026		57 014	81 400	10 121		91 521
Valeur globale des passifs sectoriels	28 040	2 006		30 046	19 462	1 961		21 423
Investissements	5 397	324		5 721	10 333	242		10 575
Dotations aux amortissements	3 272	2 306		5 578	2 299	742		3 041
Charges importantes sans contrepartie de trésorerie	841	36		877	290	30		320

## 1.6 Bilan

Le bilan du groupe se présente comme suit :

	2007/2008	2006/2007
Actifs non courants	32 657	63 205
Actifs courants	23 697	30 558
Capitaux propres	1 292	50 411
Passif non courants	37 763	20 450
Passif courants	17 285	22 902
TOTAL du bilan	56 354	93 763

Les actifs non courants 2007/2008 se décomposent comme suit :

- Investissements incorporels pour 4 491 K€ (frais de développements, concessions) et corporels pour 26 185 K€ (constructions, matériel) soit un total de 30 676 K€ dont 4 247 K€ d'acquisitions nettes de cessions, principalement liés aux frais de développement et fabrication de moules des nouveaux modèles.
- Autres actifs non courants pour 1 981 K€.

Le Groupe n'a pas comptabilisé d'impôt différé actif au titre des pertes fiscales du 31 août 2008, et a repris en résultat l'intégralité des impôts différés actifs figurant au bilan.

Concernant le suivi des valeurs des actifs, un test de valeur des écarts d'acquisition est effectué chaque année au niveau de chacune des filiales définies comme unités génératrices de trésorerie.

- Pour HARMONY YACHTS, l'écart entre la valeur recouvrable et la valeur dans les comptes consolidés nécessite de constater une dépréciation du goodwill à hauteur de 100 % soit 9 460 K€.

- Pour CHANTIER CATANA, l'écart entre la valeur recouvrable et la valeur dans les comptes consolidés nécessite de constater une dépréciation du goodwill à hauteur de 100 % soit 11 376 K€.

Les actifs courants totalisent 23 697 K€, dont 12 214 K € de stock, 6 786K € de créances clients, 3 130 K€ d'autres actifs courants et 1 566 K€ de trésorerie, contre 30 558 K€ au 31 août 2007.

Les fonds propres reviennent de 50 M€ à 1.3 M€ signe de la dégradation de la situation financière du groupe.

Les passifs non courants ont évolués de 20 450 K€ à 37 763 K€, en raison principalement de l'augmentation des dettes bancaires (+ 13 M€) et de 5.5 M€ lié aux passifs non courants représentés aux dettes inscrites dans le passif de la sauvegarde.

## 1. Résultats des filiales consolidées

### 2.1 Bateaux

#### CHANTIER CATANA

##### *Compte de résultat simplifié (en milliers d'euros)*

	<b>2007/2008 (12 mois)</b>	<b>2006/2007 (12 mois)</b>
Chiffre d'affaires	22 149	22 467
Résultat d'exploitation	- 4 617	- 392
Résultat financier	- 259	- 90
Résultat exceptionnel	- 110	+ 118
Résultat net	- 4 836	- 277

La société CHANTIER CATANA a poursuivi sa politique de renouvellement de gamme marquée en 2007/2008 par :

- Le développement du CATANA 41 dont les moules et les premières unités ont été fabriquées à Marans à compter du printemps 2008 pour une première commercialisation au Grand Pavois de La Rochelle en septembre 2008,



- Le début du développement du CATANA 46 dont la sortie est prévue pour le printemps 2009,

- La livraison du premier MAXI CATANA 28 mètres. Cette première unité a démontré le difficile apprentissage de CATANA dans ce marché des MAXI YACHTS. La mauvaise anticipation des surcoûts de production liés à cette nouvelle taille d'unité pour le chantier ainsi que

la mauvaise gestion contractuelle des plus nombreuses demandes sur mesure de ce type de client ont lourdement fait chuter la rentabilité du chantier tant sur la perte finale constatée sur ce premier modèle livré que sur les désorganisations industriels qui ont impacté les autres modèles fabriqués,

- Le lancement en production et les premières livraisons des nouveaux CATANA 65 qui ont été particulièrement perturbés par les déboires du chantier sur la livraison du premier MAXI CATA de 28 mètres.

Ainsi, les conséquences industrielles de ce plan de développement intensif (4.5 modèles en deux ans entraînant des coûts de développement élevé et une augmentation des effectifs désorganisant sur le plan industriel) et l'accident du premier 28 mètres (évalué à 2 M€ sur cet exercice), ont lourdement impacté les résultats financiers de 2007/2008.

En revanche, la gamme CATANA est désormais rajeunie. Plébiscité, le CATANA 50 a été élu bateau de l'année aux Etats-Unis en décembre 2007 avec un prix moyen unitaire de 1 M€.

## **HARMONY YACHTS**

Cette société assurait la production et la commercialisation de la gamme monocoque Harmony

### **Compte de résultat simplifié (en milliers d'euros)**

	<b>2007/2008 (12 mois)</b>	<b>2006/2007 (12 mois)</b>
Chiffre d'affaires	17 472	14 762
Résultat d'exploitation	- 8 407	- 8548
Résultat financier	- 379	- 527
Résultat exceptionnel	- 6 230	+ 133
Résultat net	- 15 095	- 8 895

La société HARMONY YACHTS a lancé comme prévu dès le début de l'exercice 2007/2008 son plan annoncé au cours de l'été 2007 consistant à recentrer progressivement la gamme vers le segment haut de gamme tout en lançant un programme de réduction du point mort.

Néanmoins, et malgré la mise en place de ces actions, le groupe a été confronté à la baisse générale du marché consécutivement à la crise financière mondiale.

En effet, depuis décembre 2007, la première crise dite « des subprimes » qui a bouleversé l'ensemble de marchés financiers, a également eu pour effet de ralentir considérablement les ventes des constructeurs nautiques, la plupart de nos acheteurs ayant été affecté par les baisses de portefeuille boursier.

Dans ce contexte, la jeune marque HARMONY a logiquement été la plus rapidement touchée se traduisant par un affaissement considérable du niveau des ventes à la fin de ce premier semestre et une augmentation importante du stock de produits finis.

La hausse des stocks de bateaux HARMONY ont très rapidement provoqué des difficultés de trésorerie pour le groupe le conduisant le 4 mars 2008 à se placer sous conciliation avec son pool bancaire.

Cette situation a conduit la direction à suspendre la fabrication des HARMONY jusqu'à cession totale du stock de produits finis,. La moitié de ceux-ci ont été cédés à PONCIN YACHTS début mars 2008 afin de garantir les concours accordés par le Pool Bancaire sous l'égide du Conciliateur, l'autre moitié cédée en avril aux mêmes conditions financières

Les ressources industrielles de l'usine de Marans ont été réaffectées à la fabrication du nouveau CATANA 41 et du monocoque LOCWIND 16, ce qui a également nécessité des réductions d'effectifs.

En conséquence concernant la gamme HARMONY, les frais de développement et les moules immobilisés font l'objet d'un amortissement exceptionnel de 4 590 K€, le stock de matières premières propre à la gamme HARMONY est déprécié pour 941 K€ et le stock de produits finis pour 4 206 K€.

Ainsi depuis le début de cette restructuration, les effectifs de l'entreprise sont passés de 213 personnes en juillet 2007 à 98 personnes à fin décembre 2008 étant précisé qu'un nouveau plan de réduction des effectifs interviendra en février 2009 portant l'effectif à 68 personnes avec un taux d'indirects désormais inférieur à 20%.

- La baisse de ces effectifs associée à une politique de réduction massive des frais généraux ont fait passer les frais de structure de cette usine de 13 M€ en 2006/2007 à 10.7 M€ en 2007/2008 et devrait encore se réduire significativement en 2008/2009 compte tenu des mesures prises.

Cette restructuration a permis la réorientation du modèle industriel vers la fabrication à la commande de bateaux haut de gamme CATANA et LOCWIND, la fabrication en série des HARMONY ayant été arrêtée dès le printemps 2008.

**KELT**

La Société KELT produit sur son site de VANNES (Morbihan) les gammes de bateaux à moteur White Shark et Sea Hawk.

**Compte de résultat simplifié (en milliers d'euros)**

	<b>2007/2008 (12 mois)</b>	<b>2006/2007 (12 mois)</b>
Chiffre d'affaires HT	9 924	9 646
Résultat d'exploitation	- 1 711	- 995
Résultat financier	- 364	- 155
Résultat exceptionnel	- 86	+ 378
Résultat net	- 2 022	- 788

La société KELT a terminé le développement et lancé commercialement trois modèles WHITE SHARK ( WHITE SHARK 185, WHITE SHARK 228 et WHITE SHARK 298) ainsi qu'un nouveau modèle semi rigide SEA HAWK ( SEA HAWK 225).

La société KELT a néanmoins enregistré de nouveau une forte perte d'exploitation, plus importante qu'en 2006/2007 incitant le management du groupe à une profonde analyse des carences de la société KELT. Celles-ci sont les suivantes :

- Trop de petits modèles à faible contribution de marge
- Une stratégie de volumes incompatible avec l'outil de production actuel
- Des frais généraux et de lancement inadaptés aux marges générées par l'activité avec une hostilité marquée par le management historique de KELT à les réduire
- Des coûts de lancement trop élevés pour les SEA HAWK, auxquels s'ajoutent des coûts de sous-traitance et de transport prohibitifs.

De plus, la crise pétrolière et la hausse brutale du prix du carburant ont provoqué un effondrement des ventes sur le quatrième de l'exercice, trimestre habituellement très soutenu sur le plan commercial. Cette chute subite des ventes ont provoqué une hausse importante des stocks de produits finis passant de 47 bateaux au 31/08/07 à 79 unités au 31/08/08.

Cette situation a conduit la direction du groupe à mettre en place une première série de mesures de restructuration dont le coût a été provisionné dans les comptes au 31 août 2008 pour un montant global de 100 K€.

**SARL PONCIN YACHTS AND PARTNERS****Compte de résultat simplifié (en milliers d'euros)**

	<b>2007/2008</b>	<b>2006/2007</b>
Chiffre d'affaires	1 069	407
Résultat d'exploitation	- 8	- 105
Résultat financier	- 67	- 59
Résultat exceptionnel	/	- 15
Résultat net	- 75	- 179

Il s'agit du quatrième exercice de cette Société constituée en juillet 2004 en vue d'exploiter une activité de services dans le domaine du nautisme sur les anciens sites de la CIOTAT à la SEYNE SUR MER.

Cette Société a conclu avec la Ville un contrat de concession d'une durée de 43 ans pour un terrain de 7 000 m<sup>2</sup> sur lequel a été édifié un bâtiment de 800 m<sup>2</sup>, propriété de l'entreprise.

**- SARL LES EBENISTES DU MARAIS****Compte de résultat simplifié (en milliers d'euros)**

	<b>2007/2008</b>
Chiffre d'affaires	1 143
Résultat d'exploitation	- 6
Résultat financier	- 11
Résultat exceptionnel	+ 11
Résultat net	- 6

Cette Société travaille exclusivement dans le domaine de la menuiserie pour les chantiers du groupe, et les difficultés actuelles de celui-ci pourraient avoir des conséquences pour son avenir.

## 1.1 Les services

### PORT PIN ROLLAND

Concession PORT PIN ROLLAND à Saint-Mandrier (VAR).

Environ 400 places à flots et 500 places de stockage à terre offrant tous les services d'un port : stationnement, réparation et carénage, manutention...

#### *Compte de résultat simplifié (en milliers d'euros)*

	2007/2008	2006/2007
Chiffre d'affaires	6 390	6 631
Résultat d'exploitation	+ 634	+ 1 243
Résultat financier	- 107	- 87
Résultat exceptionnel	- 15	- 78
Résultat net	+ 335	+ 714

Valeur sûre du groupe, le Port Pin Rolland maintient son bon niveau de rentabilité. Un seul catamaran charter de 25 mètres a été vendu cette année. Un second, en encours au 31/08/08 ne sera facturé qu'au mois d'octobre 2008 justifiant en partie la baisse du résultat d'exploitation. A noter l'augmentation de 241 K€ du poste de charge de crédit bail finançant l'acquisition de bateaux neufs HARMONY et WHITE SHARK, ces bateaux étant destinés à la vente au client final et/ou à la location

#### **- SARL NAUTIC 2000**

Un chantier naval multiservices pour plaisanciers à Port Gallice (Juan-Les-Pins)

#### **Compte de résultat simplifié (en milliers d'euros)**

	2007/2008	2006/2007
Chiffre d'affaires	969	1 022
Résultat d'exploitation	- 5	+ 37
Résultat financier	+ 4	+ 0,9
Résultat exceptionnel	- 0.6	-0,4
Résultat net	- 1.8	+ 39

L'exercice passé s'est déroulé moins favorablement qu'initialement prévu, malgré nos efforts pour réduire les charges, mais l'activité en baisse de 5 % n'a pas permis de les absorber suffisamment, d'autant plus que la baisse est plus importante pour l'activité « services ».

En revanche, cette entité confirme depuis deux ans son retour à l'équilibre après plusieurs années de pertes importantes récurrentes

Sur l'exercice 2008/2009, cette Société a levé l'option d'achat en fin de crédit-bail immobilier et est donc devenue propriétaire de son immeuble ; cet actif, dont la plus-value latente est importante, permet de renforcer la structure économique de cette filiale ; en outre la charge annuelle de crédit-bail (36 K€) disparaîtra.

Enfin, nous vous rappelons que nos capitaux propres sont toujours négatifs (- 387 489 €) avec toutes les conséquences y attachées.

### **3. Perspectives du groupe, évolution des affaires**

#### **3.1 Au niveau du Groupe**

Les dirigeants de PONCIN YACHTS ont pris un certain nombre de mesures depuis la mise en place du Plan de Sauvegarde afin de sécuriser l'évolution en valeur absolue de la marge brute sur les années 2008 à 2010.

Les plans de sauvegarde de la SA PONCIN YACHTS et de la SAS HARMONY YACHTS ont été déposés au Tribunal de Commerce de La Rochelle le 09 janvier 2009 dans le but de leur homologation par ce même Tribunal avant le 31 mai, date de la fin de la dernière période d'observation que ces deux sociétés ont obtenu le 23 janvier 2009

Ces deux plans reposent sur les perspectives suivantes :

#### **1 Stratégie d'ensemble**

- Recentrage du groupe et de ses filiales sur un segment Haut de Gamme, en s'appuyant sur 2 marques historiquement fortes CATANA et KELT dont le savoir faire reconnu en matière de création de produits d'exceptions est mise à profit pour le développement de la marque LOCWIND jouissant déjà d'une bonne côte auprès d'une clientèle avertie.
- Décision actée de ne plus produire un seul bateau sans commande ferme tant dans un souci de productivité que de préservation de la trésorerie.
- PORT PIN ROLLAND plus que jamais déterminant pour une clientèle haut de gamme, très demandeuse de services et de proximité avec son chantier
- Un recentrage faisant émerger de plus fortes synergies entre les différentes marques et les sites industriels puisque ceux ci sont désormais axés sur des productions très proches (fournisseurs identiques, même modes de développement car clientèle cible assez proche, mêmes compétences requises dans l'encadrement de production..)
- Un reformatage managérial fort par :
  - Une présence physique plus forte des dirigeants clés de PONCIN YACHTS dans chacune des sociétés du groupe. PONCIN YACHTS renforçant son contrôle opérationnel des filiales pour atteindre les objectifs stratégiques du plan. Ainsi, compte tenu de l'importance primordiale de CATANA dans la

stratégie du groupe, Olivier Poncin consacra la majeure partie de son temps à CATANA en s'installant sur site.

- Une association forte des salariés au plan de redressement de leur entreprise, facilitée par le resserrement des équipes
- Une politique de développement plus encadrée et maîtrisée, cohérente avec les exigences marketing, industrielles, financières et commerciales du nouveau modèle d'entreprise recherché ( à titre d'exemple, sur l'exercice 2008/2009, toutes filiales confondues, le groupe aura développé 1.5 nouveaux modèles contre 13 sur les deux dernières années). Cette politique est favorisée par le positionnement sur un segment moins concurrentiel que le mass market avec des produits à durée de vie commerciale plus longue.

### **3.2 Au niveau des principales filiales**

#### **3.2.1. CHANTIER CATANA**

Fort des investissements réalisés dans le cadre du renouvellement de sa gamme et de l'apprentissage douloureux dans le nouveau segment des MAXI YACHTS , l'entreprise axe désormais son plan vers une augmentation de la productivité et un retour à la rentabilité.

Ce plan stratégique s'appuie sur les axes suivants :

- Changement du management de l'entreprise assuré jusque là par deux Directeurs Généraux Délégués. La direction opérationnelle étant reprise en charge par Olivier PONCIN,

présent sur site dès début 2009. Ce choix est la conséquence de l'importance primordiale de CHANTIER CATANA et de sa marque dans le plan de sauvegarde PONCIN YACHTS,

- A l'exception de la fin du CATANA 46, gel des développements pour 1 an afin d'apporter une stabilisation industrielle au chantier, condition indispensable à l'amélioration de la productivité et par voie de conséquence de sa rentabilité,

- Diminution des effectifs tant pour retrouver une équipe plus concentrée et plus efficace que pour favoriser le maintien voire le renforcement du carnet de commande, essentiel à une bonne organisation industrielle, au financement du BFR et plus généralement à la sécurisation de l'entreprise,

- Comme pour l'ensemble des filiales industrielles du groupe, accentuation des efforts de réduction des frais généraux,

- Bénéficiant de l'intégration du savoir faire des « EBENISTES DU MARAIS », l'internalisation de la menuiserie est désormais quasiment achevée permettant à l'entreprise d'être plus fiable et réactive mais aussi et surtout de rapatrier la marge anciennement versée au sous-traitant,

- Renforcement du cadre juridique et du suivi des contrats de vente (travail confié aux conseils juridiques du groupe). Désormais le commerce est systématiquement appuyé par nos conseils juridiques pour la rédaction et la signature des avenants évitant les écueils du premier MAXI CATA de 28m,

- Plan d'amélioration des achats en cours, 60% du temps des acheteurs du groupe étant désormais consacré au CHANTIER CATANA compte tenu des enjeux financiers,

- Développement du réseau de distribution notamment pour les modèles de petite taille (C41, C46, C50) avec l'implantation prévue de 7 points de vente supplémentaires en Europe (France, Allemagne, Angleterre, Italie, Espagne, Russie) et 3 aux Etats-Unis où CATANA réalisait 40% de son chiffre d'affaires avant l'envolée de l'euro,

- Le positionnement très haut de gamme de la marque CATANA génère la mise en place d'une structure commerciale visant à mieux atteindre la clientèle des pays émergents (d'ici à 2012 nouveaux agents en Russie, Pays riches du Moyen-Orient, Chine et Asie du Sud- Est).

### **3.2.2. HARMONY YACHTS**

A la suite de l'échec du projet HARMONY, une restructuration globale de l'entreprise a été lancée dès l'été 2007 et accélérée suite à la mise sous sauvegarde de la société.

Cette restructuration a permis la réorientation du modèle industriel vers la fabrication à la commande de bateaux haut de gamme CATANA et LOCWIND

La société peut désormais atteindre un équilibre de cash-flow à partir de 7.5 M€ de CA environ étant précisé que le point mort de cette usine lors de son ouverture et avec la fabrication en série des HARMONY si situait aux alentours de 30 M€.

Au delà de cette baisse évidente du point mort, il convient d'ajouter qu'il doit être désormais atteint avec des produits de marques réputées, atout que n'avait pas la jeune marque HARMONY.

L'usine est désormais régie par une nouvelle devise :

Ne produire que sur commande avec pour conséquences :

- Un modèle beaucoup moins consommateur de cash puisque aucune fabrication n'est faite d'avance avec de surcroît des paiements d'acomptes qui suivent le cycle de fabrication et une gestion des approvisionnements générant nettement moins de stocks. A ce stade de l'exercice, nous constatons déjà que les débours cumulés de trésorerie de la société HARMONY YACHTS sur la période septembre à décembre sont passés de 8.2 M€ en 2007 à 1.7 M€ en 2008.

- Un management soucieux de la préservation de l'outil et des emplois et qui n'hésitera pas à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'insuffisance de carnet de commandes (modulations, chômage partiel si nécessaire...)

- Une nette augmentation de la productivité principalement due aux facteurs suivants :

- Une équipe et un organigramme plus concentrés et donc plus efficaces en période de crise
- Des bateaux bien définis dès la mise en fabrication évitant les problématiques désorganisantes de retour sur chaîne des bateaux fabriqués d'avance
- Une politique d'approvisionnement plus simple donc moins génératrice de rupture d'alimentation des chaînes.



### 3.2.3. KELT

KELT a entrepris un plan de restructuration et de réorientation du modèle d'entreprise dont la mise en place a débuté au cours de l'été 2008.

Ainsi, les axes stratégiques suivants ont été retenus :

#### - Sur le plan commercial

- Malgré un nouveau modèle WHITE SHARK et un nouveau modèle SEA HAWK, abaissement des plans de ventes et de production pour tenir compte de la baisse probable du marché
- Baisse significative des quantités des petits modèles à faible contribution de marge (ex : 25 WS 185 contre 52 en 2008)
- Un effort commercial particulier est effectué pour accélérer la vente des 79 unités présentes dans les stocks au 31/08/08.
- Une politique de prix plus agressive sur les bateaux de grandes tailles pour favoriser l'augmentation du poids de ces modèles plus rémunérateurs dans le CA global.

#### - Sur le plan industriel

- Après 3 ans de développement intensif désorganisant, une période de stabilisation industrielle
- Au moyen d'une forte modulation et de périodes de chômage technique, une réduction importante de la production hivernale a pu être mise en place. Outre la réduction du BFR hivernal que cette politique engendre, la plus forte fabrication sur le second semestre après tous les salons permet de produire des bateaux vendus donc parfaitement définis. En effet l'ancien cycle de production fabriquait des bateaux invendus l'hiver et qui devaient rentrer de nouveau en chaîne au printemps pour la pose des options lorsqu'ils avaient trouvé acquéreurs, opérations très pénalisante sur le plan de la productivité
- Poursuite d'un plan d'action industriel (entamé début 2008 et donnant déjà des résultats encourageants) par un cabinet d'audit spécialisé de Nantes
- Rapatriement d'Italie d'une grosse partie de la sous-traitance des SEA HAWK et donc de marges commerciales
- Arrêt de la sous-traitance des Expression 29, du fait du manque de solvabilité du donneur d'ordre.
- Baisse de la structure d'indirects avec comme objectif de passer sous la barre des 20% d'ici 12 mois.

Mise à contribution de la cellule achats du groupe pour abaisser significativement tous les coûts d'achats de l'entreprise. Des résultats probants sont déjà enregistrés depuis le début de l'exercice. Par exemple, les coûts du salon nautique de Paris ont été divisés par deux en 2008 par rapport à 2007 (économie de 120 K€) pour une qualité de présentation identique et des ventes aux particuliers légèrement supérieures

#### **4. Activité en matière de recherche et développement**

Le groupe active les frais de développement dans les comptes sociaux. Il s'agit des coûts d'études, conception, mise au point de nouveaux modèles et des coûts de développement de nouveaux process de fabrication. Les frais immobilisés sont les frais externes (études, honoraires,...) et internes (main d'œuvre directement liée au projet). Ils sont amortis à compter de la mise en production et commercialisation des bateaux concernés.

Il convient de noter que le groupe a dû néanmoins déprécier les frais de recherche et de développement de la société HARMONY YACHTS pour 1 486 K€ suite à l'arrêt de la fabrication des HARMONY.

#### **5. Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice**

Nous vous rappelons que les Sociétés PONCIN YACHTS et HARMONY YACHTS sont sous procédure de sauvegarde et en période d'observation jusqu'au 31 mai 2009, date à laquelle le Tribunal de Commerce de LA ROCHELLE se prononcera sur le plan de sauvegarde qui a été déposé le 9 janvier 2009.

#### **6. Facteurs de risque**

Les sociétés de PONCIN YACHTS sont couvertes par les contrats suivants qui couvrent l'ensemble des risques :

##### **Polices MARITIMES**

- MAR 120598 Bateaux, sans désignation, garantis en navigation (CATANA)
- MAR 120597 Bateaux, sans désignation, garantis en navigation (DIVA, LOCWIND, HARMONY)
- MAR 120593 Garanties pour les salons nautiques à flot
- MAR 117138 Garanties pour les pontons PORT PIN ROLLAND

##### **Polices RESPONSABILITE CIVILE**

PORT PIN ROLLAND N° 119 110 044  
PONCIN N° 119 110 042 (y compris LES EBENISTES DU MARAIS)  
CATANA N° 119 110 045  
KELT N° 119 110 043

(Garanties accordées monde entier sauf USA Canada)

responsabilité civile exploitation.....	8 000 000 €
responsabilité civile après livraison.....	3 100 000 €
immatériel avec frais de dépose/repose .....	1 500 000 €
frais de retrait .....	1 500 000 €



	HARMONY <u>Police n° 119 110 047</u>
	Montants garantis en euros
Bâtiments assurés en valeur à neuf	5 531 320
<i>Risque locatif GO CATAMARAN</i>	2 199 190
Matériel assuré en valeur a neuf	3 982 640
Matériel en valeur à neuf GO CATAMARAN	56 960
Matériel container Port des Minimes	10 500
Marchandises en assurance fixe	111 435
Marchandises à l'extérieur au 1 <sup>er</sup> risque	1 000 000
Marchandises en assurance révisable	4 000 000
Moules	2 000 000
Vol	35 000
Autres évènements sauf	2 000 000
Pertes d'exploitation sur 12 mois	3 000 000
Carences de fournisseurs sous traitants	1 020 500
Total	24 947 545

	PORT PIN ROLLAND <u>Police n° 119 110 048</u>
	Montants garantis en euros
Bâtiments assurés en valeur à neuf	3 551 235
Matériel assuré en valeur a neuf	2 035 000
Marchandises en assurance fixe	2 050 000
Marchandises à l'extérieur au 1 <sup>er</sup> risque	2 500 000
Biens confiés au 1 <sup>er</sup> risque	1 722 700
Vol	35 000
Autres évènements sauf	1 500 000
Pertes d'exploitation 12 mois	4 846 661
Carences de fournisseurs sous traitants	1 020 500
Total	19 261 096

	KELT <u>Police n°113 952 646</u>
	Montants garantis en euros
Bâtiments assurés en valeur à neuf	2 306 332
Matériel assuré en valeur a neuf	2 113 666
Marchandises	1 700 000
Vol	43 460
Pertes d'exploitation sur 12mois	5 011 200
Total	11 174 658

	LES EBENISTES DU MARAIS <u>Police n° 118 570 812</u>
	Montants garantis en euros
Bâtiments assurés par le crédit bailleur	
Matériel assuré en valeur a neuf	1 000 000
Marchandises	500 000
Pertes d'exploitation sur 12mois	1 010 000
Total	2 510 000

### *1.2 Risques « clients »*

Le risque client est appréhendé à travers une politique très rigoureuse en matière de règlement des bateaux, incluant un versement d'acompte à la commande et le paiement du solde à la livraison, ou à 60 jours maximum dans le cas d'une garantie de bonne fin délivrée par l'acquéreur sauf marchés spéciaux.

### *1.3 Risques « fournisseurs »*

Les approvisionnements sont répartis entre plusieurs fournisseurs différents. Aucun d'eux ne représente un poids significatif.

Les délais de règlement ont été perturbés pas les événements rencontrés par le groupe au cours de l'exercice 2007/2008.

Les problèmes de trésorerie rencontrés ainsi que la mise sous sauvegarde de PONCIN et HARMONY YACHTS ont supprimé toutes les couvertures par les assurances crédit entraînant dans de nombreux cas des demandes de paiement comptant chez certains fournisseurs.

Le délai de règlement fournisseurs a donc été de 0 à 60 jours sur cet exercice 2007/2008.

En cas de défaillance d'un fournisseur, il existe dans notre secteur d'activité de très nombreux fournisseurs prêts à prendre la relève d'un de leurs concurrents.

### **Risques liés à la protection de l'environnement**

Notre profession est de plus en plus confrontée à la problématique du respect des normes environnementales, notamment dans les domaines du rejet de styrène dans l'atmosphère.

En effet, la pratique du contact sur moule ouvert à la température ambiante, la plus propice aux émissions de styrène, reste de très loin la plus pratiquée dans le nautisme.

Cette pratique est remise en cause par la directive communautaire de 1999, transposée en droit français en 2000 dans un texte plus exigeant encore.

Il oblige, dans le meilleur des cas, à mettre en place un schéma de maîtrise des émissions aboutissant à une réduction de 20% des émissions de composés organiques volatils (COV) à compter du 30 octobre 2006 et de 35% à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007.

Un second texte, visant à la protection des salariés, pourrait abaisser le seuil de valeur d'exposition moyenne (actuellement à 50 ppm) de manière drastique, certains pays d'Europe ayant déjà fixé un plafond à 20 ppm.

Dans le cadre de la construction de sa nouvelle usine Harmony à Marans (17), le groupe PONCIN a souhaité intégrer pleinement ces normes et développer un modèle unique de la profession tant au sujet de la protection de l'environnement que des personnes.

Pour la fabrication de nos coques, nos ponts et nos petites pièces polyester, la maîtrise désormais acquise de la technologie injection dite de RTM « moule fermé » ainsi que le recours à l'infusion nous permettent de prendre une avance considérable à l'aube d'un indispensable virage technologique de la plaisance.

Au cours de l'exercice 2007/2008, la technologie dite d'infusion a été déployée pour la fabrication des unités de grandes taille comme les nouveaux CATANA 41 et LOCWIND 16 mètres.

La maîtrise des équipes de Marans sur toutes ces technologies protectrices de l'environnement a donné naissance au projet de transfert de technologie chez CATANA dont la mise en œuvre s'effectuera entre la fin 2008 et 2010.

Notre taux d'émanation de styrène se situe dans une fourchette de 5 à 10 PPM, soit plus de deux fois moins que la future norme européenne.

Dans un premier temps, ces technologies sont un peu plus coûteuses et notamment le RTM compte tenu du prix de la résine spécifique à l'injection RTM. En effet, ce surcoût provient des faibles volumes actuels de notre marché sur ce type de résine, la majeure partie des acteurs de la plaisance n'étant pas passée à ces technologies ou alors uniquement sur des faibles productions généralement limitées aux ponts.

Néanmoins, la prise de conscience mondiale sur l'effet des gaz à effet de serre et la pression accrue qui en découle sur le respect des normes environnementales auront inévitablement pour conséquence de généraliser les technologies auxquelles nous avons déjà recours.

Par ailleurs, dans le même souci, nous avons beaucoup investi dans l'automatisation d'autres travaux pénibles et polluants du polyester comme par exemple un robot de gel-coatage en cabine fermée ou encore un robot et une cabine de détourage permettant la découpe des pièces polyester tout en collectant les poussières de fibres de verre, nocives pour la santé.

Souhaitant nous inscrire dans une démarche long terme, nous pensons que l'investissement dans ces technologies, malgré les handicaps qu'elles génèrent à court terme, reste un atout considérable.

Par ailleurs, nous nous sommes également préoccupés du traitement des nombreux déchets générés par notre activité.

Ainsi, nous procédons au tri des déchets directement sur les postes de travail. Notre plan d'aménagement du site de Marans a prévu la construction d'une plate-forme destinée à leur conditionnement.

Enfin, nous avons développé un partenariat avec plusieurs entreprises spécialisées dans l'enlèvement et la destruction de ces déchets.

L'ensemble de ces mesures permet à nos salariés de travailler dans un environnement parfaitement sain et dans des conditions de travail jusqu'alors inégalées, l'investissement étant en contrepartie significativement plus élevé dans un certain nombre de domaines.

#### 1.4 Risques de marché

Le tableau ci-dessous représente l'échéancier des dettes financières au 31 août 2008 hors crédit-bail.

	Nature de taux	Montants initiaux	Passif Sauvegarde (*)	Echéances			
				- 1 an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans	TOTAL
<b>PONCIN YACHTS</b>							
Crédit Agricole	Variable	800 000	233 333				233 333
Natixis	Variable	4 000 000	4 000 000				4 000 000
Natixis	Variable	800 000	800 000				800 000
Natixis	Variable	3 500 000	3 500 000				3 500 000
Société Générale	Variable	4 000 000	4 000 000				4 000 000
Société Générale	Variable	800 000	800 000				800 000
Société Générale	Variable	4 500 000	4 500 000				4 500 000
BNP Paribas	Variable	2 000 000	2 000 000				2 000 000
BNP Paribas	Variable	140 000	140 000				140 000
BNP Paribas	Variable	2 000 000	2 000 000				2 000 000
Palatine	Variable		190 732				190 732
<b>PORT PIN ROLLAND</b>							
Crédit Mutuel du Var		1 700 000		132 979	786 241	748 660	1 667 880
Lyonnaise de banque		500 000		216 618			216 618
<b>KELT</b>							
Siparex	Fixe	187 100		56 130	28 065		84 195
<b>Poncinc Yachts and Partners</b>	Fixe	385 000		36 047	212 472	24 567	273 086
<b>TOTAL</b>			<b>22 164 065</b>	<b>441 774</b>	<b>1 026 778</b>	<b>773 227</b>	<b>24 405 844</b>

(\*) L'ensemble de ces dettes sont inscrites au passif de la sauvegarde et leurs échéances seront fonction des options retenues de la part de créanciers sur la proposition de plan de sauvegarde

#### Risque de liquidité

Le bénéfice de la procédure de sauvegarde sur HARMONY YACHTS et PONCIN YACHTS et le gel des dettes qui s'en est suivi ont permis au groupe de détendre la trésorerie qui souffrait considérablement de la hausse des stocks de produits finis HARMONY.

Il faut souligner que le groupe est fortement exposé à la saisonnalité de son secteur entraînant des besoins de trésorerie hivernaux.

La cession des stocks de produits finis HARMONY combinée à la mise en place d'un business modèle plus économe en terme de BFR notamment avec la diminution des productions

(modulations, chômage technique) et la généralisation de la fabrication à la commande devrait permettre au groupe de faire face malgré l'absence de concours bancaires nouveaux.

### **Risque de taux**

Le risque de taux concerne essentiellement des dettes inscrites dans le passif de la sauvegarde pour lesquels il est proposé un plan de règlement dans le plan de sauvegarde.

### **Risque de change**

Le risque de change est quasi inexistant dans la mesure où 95% au minimum des facturations du Groupe sont réalisées en euros. Les rares facturations effectuées en devises font l'objet de couvertures spécifiques.

A ce jour, il n'y a aucune couverture en cours car le Groupe n'enregistre aucune facturation en devises actuellement.

### **Risques liés a la sous-traitance**

La politique du Groupe consiste à avoir toujours deux sous-traitants au minimum pour les mêmes pièces ou à conserver en interne une part significative de la fabrication de ces pièces afin de pallier l'éventuelle défaillance d'un sous-traitant.

Dans les rares cas où n'avons pas plusieurs sous traitants, des contrats rigoureux avec des conditions générales de ventes strictes sont établis pour prévoir et réparer toutes les conséquences d'une éventuelle défaillance.

De plus, le groupe accentue sa recherche d'internalisation de sous-traitance comme cela a déjà été le cas en 2007/2008 avec l'internalisation de la menuiserie

### **Risques fiscaux**

La société a fait l'objet d'un contrôle fiscal sur l'exercice portant sur la période du 1er septembre 2004 au 31 août 2007. Les redressements portent sur des rehaussements en base d'impôt société qui ont été pris en compte dans le résultat fiscal au 31 août 2008, mais n'ont pas de conséquence en terme de rappel d'impôt société, compte tenu du montant des déficits reportables du groupe.

### **Risques juridiques**

La société n'exerce pas d'activités autres que celles liées à la conception, la fabrication et commercialisation de navires de plaisance et elle n'est donc exposée qu'aux risques ordinaires liés à cette activité.



## 7. Les Normes IFRS

En application du règlement n°1606/2002 du Conseil Européen, adopté le 19 juillet 2002, les états financiers consolidés du GROUPE PONCIN YACHTS sont établis conformément aux normes comptables internationales (IFRS) applicables au 31 août 2008, telles qu'approuvées par l'Union Européenne.

Les exigences de chaque norme IAS et IFRS, ainsi que leurs interprétations SIC et IFRIC que comprend le référentiel IFRS, ont été intégralement respectées. Le groupe n'a pas opté pour l'application anticipée des normes, amendements de normes et interprétations

## 8. Informations sociales

Au cours de l'exercice 2006/2007, l'effectif moyen du Groupe se décompose de la façon suivante :

	31/08/2008	31.08.2007
Cadres	53	54
Agents de maîtrise	51	70
Employés et ouvriers	429	419
<b>TOTAL</b>	<b>533</b>	<b>543</b>

S'agissant d'effectifs moyens, la présente donnée ne donne pas le reflet des mesures de restructuration qui ont principalement touché l'effectif d'Harmony. A titre d'information l'effectif au 28 février 2009 sera de 370 personnes.

### Effectif par type de contrat au 31 août 2008 :

	CDI	CDD	TOTAL
- Cadres .....	53		53
- Agents de Maîtrise .....	44	2	46
- Employés et Ouvriers .....	317	24	341
	—	—	—
Total .....	414	26	440

### Recours à la main d'œuvre extérieure en 2008 :

La Société a eu recours à de la main d'œuvre extérieure intérimaire pour un montant de 515 K€ contre 1745 K€ en 2007.

### Représentation du personnel :

Les Sociétés suivantes disposent d'une représentation de personnel :

\* HARMONY YACHTS :

- Délégation unique du personnel ( DP/CE)
- CHSCT

\* CHANTIER CATANA :

- Délégation unique du personnel ( DP/CE)
- CHSCT

\* KELT

- Délégation unique du personnel ( DP/CE)
- CHSCT

\* PORT PIN ROLLAND :

- Délégué du personnel

Intéressement et participation :

Les Sociétés suivantes disposent de tels accords :

- CHANTIER CATANA : accord de participation.

Négociation annuelle des salaires :

En matière de rémunération, chaque entreprise négocie annuellement avec les représentants du personnel.

Formation :

Conformément aux dispositions de la loi n°2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle, les entités françaises du groupe accordent à leurs salariés un droit individuel de formation d'une durée de vingt heures minimum par année civile cumulable sur une durée maximale de six ans. Au terme de ce délai et à défaut de son utilisation, l'ensemble des droits restera plafonné à 120 heures.

Aucune charge n'a été comptabilisée dans les résultats de l'exercice 2008, en application de l'avis n°2004-F du 13 octobre 2004 du CU-CNC.

Le nombre d'heures de droit individuel à la formation s'élève à 17 321 heures au 31 août 2008.

## **B. Rapport de gestion de PONCIN YACHTS SA**

### I - EXPOSE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE

#### 1°/ - Chiffre d'affaires - Résultat

L'activité sociale a été marquée par une augmentation du chiffre d'affaires hors taxes qui s'est élevé à 2 7 58 K€ contre 2 653 K€ pour l'exercice précédent.

Le résultat de l'exercice se traduit par une perte de 49 765 K€ contre une perte de 16 103 K€ pour l'exercice précédent.

#### 2°/ - Comptes annuels

Le chiffre d'affaires du dernier exercice a donc augmenté de 104 K€ et représente des activités négoce pour 1 814 K€ contre 1 433 K€ , des prestations de services pour 944 K€ contre 1 132 K€.

Les frais généraux externes totalisent 863 K€ contre 1 167 K€ au 31 août 2007 en baisse de 304 K€.

Les frais de personnel totalisent 439 K€ contre 635 K€ pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation est négatif de 4 871 K€ contre 937 K€ pour l'exercice précédent compte tenu d'une dépréciation de 4 206 K€ sur le stock de bateaux HARMONY acheté à la filiale HARMONY YACHTS dans le cadre de la conciliation avec le pool bancaire.

Le résultat financier est négatif de 45 015 K€ alors qu'il était négatif de 16 257 K€ au 31 août 2007 ; ce résultat négatif est essentiellement lié à une provision de 44 662 K€ pour dépréciation des titres des filiales et des créances :

- HARMONY YACHTS pour 27 323 K€
- CATANA pour 11 740 K€
- KELT pour 3 187 K€
- PORT PON ROLLAND pour 1 236 K€
- PONCIN YACHTS and PARTNER pour 1 176 K€

Le résultat exceptionnel ressort négatif de 1 K€.

L'impôt société est créditeur de 122 K€ compte tenu d'un impact d'intégration fiscale et de crédit d'impôt recherche (128 K€) et apprentissage (7 K€).

Le résultat net de l'exercice est négatif de 49 765 K€ contre 16 102 K€ négatif pour l'exercice précédent.

Au cours de l'exercice écoulé, notre Société a procédé à des investissements non financiers pour un montant de 3,5 K€ augmenté de variations de créances rattachées à participation

pour 8 058 K€ et le montant en capital des soldes d'emprunt s'élevait à la clôture de l'exercice à 22 805 K€.

Les capitaux propres ont évolué de la façon suivante (en milliers d'euros) :

Capitaux propres au 31/08/2007	49 535
Résultat de l'exercice	- 49 765
Capitaux propres au 31/08/2007	- 230

### 3°/ - Evénements principaux de l'exercice

Comme indiqué ci-avant, le point essentiel de l'exercice est la mise sous procédure de sauvegarde de notre Société et de sa filiale HARMONY YACHTS.

## II - METHODES D'EVALUATION ET FORMES DE PRESENTATION DES COMPTES

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions de la législation française, en respectant les principes généraux et méthodes généralement admis, et dans le respect du principe de prudence.

Les conventions suivantes ont notamment été respectées :

- continuité de l'exploitation compte tenu de la période de sauvegarde en cours,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

## III - RAPPELS DIVERS

### 1°/ - Frais généraux

Aucune réintégration de frais généraux dans les bénéfices imposables par application de l'article 39-4 du Code Général des Impôts n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

### 2°/ - Dividendes

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que notre Société n'a procédé à aucune distribution au titre des trois exercices précédents.

### 3°/ - Actionnariat salarié

Nous vous informons que l'actionnariat salarié tel que prévu par l'article L 225-102 du Code de commerce n'existe pas au sein de notre Société.

Nous vous rappelons que la dernière proposition d'augmentation de capital réservée aux salariés de notre Société a été proposée à votre Assemblée tenue le 28 février 2007.

4°/ - Option de souscription ou, d'achat d'actions par les salariés

Aucune opération n'ayant été réalisée tant en vertu des articles L225-177 à L225-186 que des articles L 225-197-1 à L 225-197-3 du Code de Commerce, il n'y a pas lieu à établissement des rapports spéciaux visés aux articles L225-184 et L 225-197-4 du Code de Commerce.

5°/ - Franchissement de seuil

Conformément aux dispositions de l'article L 233-6 du Code de Commerce, nous n'avons été informé d'aucun franchissement de seuil au cours du dernier exercice.

6°/ - Modalités de l'exercice de la Direction Générale

Président : Le Président du Conseil d'Administration est Monsieur Olivier PONCIN qui assume en même temps la Direction Générale de la Société.

Directeurs Généraux délégués : Messieurs Christian CASTANIE et Aurélien PONCIN, également Administrateurs, assument ces mandats.

Conformément à la loi « Breton » du 26 juillet 2005, nous vous informons que la rémunération annuelle brute versée aux dirigeants en ce compris les avantages de toute nature au titre de l'exercice écoulé s'est élevée à :

Monsieur Olivier PONCIN, Président Directeur Général .....	48 000 €
Monsieur Christian CASTANIE, Directeur Général Délégué.....	72 000 €
Monsieur Aurélien PONCIN, Directeur Général Délégué .....	24 000 €

7°/ - Détention du capital

En application des dispositions de l'article L 233-13 du Code de Commerce, nous vous rappelons ci-après l'identité des personnes détenant plus de certains seuils prévus par ce texte, et ce à la date du 31 août 2008 :

- SARL FINANCIERE PONCIN (contrôlée à 99,99 % par Olivier PONCIN) :	+ 33 %
- VTF4 SHIPPING COMPANY :	+ 10 %
- HENDERSON GLOBAL INVESTORS :	+ 10 % (- 10 % au 04-02-09)
- Aurélien PONCIN :	+ 5 %

- Amandine PONCIN : + 5 %

Par ailleurs, la SARL FINANCIERE PONCIN est revenue sous le seuil des 50 % suite à une cession de bloc d'actions effectuée courant octobre 2007.

En outre, depuis le nouvel exercice nous avons été informés que notre actionnaire HENDERSON GI, agissant pour le compte de clients, a déclaré avoir franchi en baisse le 4 février 2009, le seuil de 10 % des droits de vote et détenir désormais 9,87 % du capital.

#### 8°/ - Prise de participation

Nous vous rappelons en tant que de besoin qu'au cours de l'exercice écoulé notre Société a pris une participation dans la Société LES EBENISTES DU MARAIS (100 % des parts sociales).

#### IV - PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS

L'affectation des résultats que nous vous proposons est conforme à la loi et à nos statuts.

Nous vous proposons de reporter à nouveau la perte de l'exercice écoulé qui s'élève à 49 765 213 Euros.

#### V - CONVENTIONS VISEES AUX ARTICLES L 225-38 ET SUIVANTS DU CODE DE COMMERCE

Nous vous demandons également d'approuver les conventions visées à l'article L 225-38 du Code de commerce. Vos Commissaires aux Comptes ont été informés de ces conventions. Ils vous les présentent et vous donnent à leur sujet toutes les informations requises dans le rapport spécial qui sera lu dans quelques instants.

Nous vous précisons que la liste des conventions significatives visées à l'article L225-39 du Code de Commerce a été communiquée par le Président aux Administrateurs et aux Commissaires aux comptes.

#### VI - MANDATAIRES SOCIAUX

##### 1) Contrôle des cumuls de mandats

L'ensemble des informations visées à l'article L225-102-1 du Code de Commerce figure en annexe aux présentes.

##### 2) Jetons de présence

Nous vous indiquons que votre Conseil ne sollicite pas l'allocation de jetons de présence pour l'exercice social en cours.

### 3) Echéances des mandats

Nous vous rappelons qu'aucun des mandats des Administrateurs ou Commissaires aux comptes ne vient à échéance avec la présente réunion.

Nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions complémentaires ou explications que vous jugerez utiles.

Vos Commissaires aux comptes relatent par ailleurs, dans leur rapport général, l'accomplissement de la mission qui leur est dévolue par la loi.

Votre Conseil vous invite à approuver par votre vote, le texte des résolutions qu'il vous propose.

Fait à MARANS,  
Le 13 février 2009

Le Conseil d'Administration

## 1.4.1 ANNEXE AU RAPPORT DE GESTION

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102-1 du Code du Commerce, nous portons à votre connaissance les informations ci après relatives aux mandataires sociaux :

### Liste des mandats et fonctions exercés dans toute société par chaque mandataire social durant l'exercice

\* Olivier PONCIN : Président Directeur Général

- Gérant de la SARL FINANCIERE PONCIN
- Dirigeant (en tant que PDG de la SA PONCIN YACHTS) de la SASU KELT
- Dirigeant (en tant que PDG de la SA PONCIN YACHTS) de la SASU HARMONY YACHTS
- Dirigeant (en tant que PDG de la SA PONCIN YACHTS) de la SAS PORT PIN ROLLAND
- Dirigeant (en tant que PDG de la SA PONCIN YACHTS) de la SASU CHANTIER CATANA
- Gérant de la SARL AUREDINE
- Gérant non associé de l'EURL LES EBENISTES DU MARAIS
- Gérant de la SCI DU LEVANT
- Gérant de la SCI DU PONANT
- Gérant non associé de SNC d'investissement dans les DOM
- Gérant associé de SNC d'investissement dans les DOM

\* Christian CASTANIE : Directeur Général Délégué et Administrateur

- Directeur Général de la SAS PORT PIN ROLLAND
- Gérant de la SARL PONCIN YACHTS AND PARTNERS
- Gérant de l'EURL NAUTIC 2000
  
- Dirigeant en nom propre de WINNER

\* Aurélien PONCIN : Directeur Général Délégué et Administrateur

- Gérant de la SARL NET OCEAN



## Comptes sociaux

### I – Bilan au 31 août 2008 (en K€)

ACTIF	31/08/08			31/08/07
	Brut	Amort. Depr.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, droit similaire	201 629	68 029	133 600	180 647
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et out. ind.				
Autres immobilisations corporelles	147 247	58 087	89 159	106 225
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations évaluées selon méth. mise/équival.				
Autres participations	61 422 360	54 272 608	7 149 752	44 647 360
Créances rattachées à des participations	21 079 999	7 114 504	13 965 495	13 071 897
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 330		3 330	3 330
<b>Total</b>	<b>82 854 569</b>	<b>61 513 229</b>	<b>21 341 339</b>	<b>58 009 463</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	269 672	269 672		100 000
Marchandises	6 287 408	4 216 169	2 071 238	1
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>				4 256
<b>Créances</b>				
Clients et comptes rattachés	1 013 034	79 295	933 739	2 865 133
Autres créances	512 582		512 582	522 137
Capital souscrit - appelé, non versé				
<b>Valeurs mobilières de placement</b>				
Actions propres				
Autres titres				
Instrument de trésorerie				
<b>Disponibilités</b>	111 090		111 090	396 913
Charges constatées d'avance	107 669		107 669	97 334
<b>Total</b>	<b>8 301 456</b>	<b>4 565 136</b>	<b>3 736 319</b>	<b>3 985 776</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Écart de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>91 156 025</b>	<b>66 078 366</b>	<b>25 077 658</b>	<b>61 995 239</b>

**Bilan au 31 août 2008 (suite) (en K€)**
**PASSIF**

	31/08/08	31/08/07
	Net	Net
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	46 833 190	46 833 190
Primes d'émission, de fusion, d'apport	14 084 049	14 084 049
Ecarts de réévaluation		
Réserve(s) :		
- légale	149 131	149 131
- statutaires ou contractuelles		
- réglementées		
- autres	4 572 236	4 572 236
Report à nouveau	- 16 102 613	- 16 102 613
<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	<b>- 49 765 213</b>	<b>- 16 102 613</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>Total</b>	<b>- 229 219</b>	<b>49 535 994</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>Total</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques		50 000
Provisions pour charges		
<b>Total</b>		<b>50 000</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	22 805 265	10 955 620
Emprunts et dettes financières divers	1 595 028	73 762
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	592 700	588 752
Dettes fiscales et sociales	298 861	778 985
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	15 022	12 124
Produits constatés d'avance		
<b>Total</b>	<b>25 306 878</b>	<b>12 409 245</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>25 077 658</b>	<b>61 995 239</b>

**II – Compte de résultat au 31 août 2008 (en K€)**

	31/08/08			31/08/07
	France	Exportation	Total	Total
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
Ventes marchandises	1 814 136		1 814 136	1 433 128
Production vendue de biens				88 000
Production vendue de services	944 111		944 111	1 132 340
<b>Chiffres d'affaires net</b>	<b>2 758 247</b>		<b>2 758 247</b>	<b>2 653 468</b>
Production stockée				- 183 383
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges			623 135	1 532 251
Autres produits			19 698	59 062
<b>Total produits d'exploitation</b>			<b>3 401 082</b>	<b>4 061 399</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
Achats marchandises			8 199 734	556 112
Variation de stocks de marchandises			- 6 277 648	1 340 885
Achats matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks de matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats et charges externes			1 418 097	2 284 399
Impôt, taxes et versements assimilés			22 080	26 359
Salaires et traitements			326 857	441 196
Charges sociales			130 738	194 485
Dotations aux amortissements et provisions :				
- sur immobilisations : dotations aux amortissements			67 688	101 970
- sur immobilisations : dotations aux provisions				
- sur actif circulant : dotations aux provisions			4 383 400	
- sur risques et charges : dotations aux provisions				24 000
Autres charges			1 594	29 328
<b>Total charges d'exploitation</b>			<b>8 272 542</b>	<b>4 998 738</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>- 4 871 460</b>	<b>- 937 339</b>
<b>QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN</b>				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée bénéfice transféré				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
Produits financiers de participations			1 109 891	925 964
Produits des autres valeurs mobilières et créances				44 137
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transfert de charges				
Différences positives de change				2
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total des produits financiers</b>			<b>1 109 891</b>	<b>970 103</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>				
Dotations financières aux amortissements et provisions			44 662 112	16 725 000
Intérêts et charges assimilés			1 461 707	500 959
Différences négatives de change			1 152	1 266
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total des charges financières</b>			<b>46 124 972</b>	<b>17 227 226</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			<b>- 45 015 080</b>	<b>- 16 257 122</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>			<b>- 49 886 540</b>	<b>- 17 194 461</b>

**Compte de résultat au 31 août 2008 (suite) (en K€)**

	31/08/08	31/08/07
	Total	Total
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		1 921 773
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur Provisions et transferts de charges		
<b>Total produits exceptionnels</b>		<b>1 921 773</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 432	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		1 073 916
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
<b>Total charges exceptionnelles</b>	<b>1 432</b>	<b>1 073 916</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>- 1 432</b>	<b>847 856</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	- 122 759	- 243 991
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>4 510 974</b>	<b>6 953 276</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>54 276 187</b>	<b>23 055 889</b>
<b>BENEFICE OU PERTE (Total des produits – Total des charges)</b>	<b>- 49 765 213</b>	<b>- 16 102 613</b>

### III – Projet d'affectation du résultat

L'Assemblée Générale propose de reporter à nouveau la perte de l'exercice écoulé qui s'élève à 49 765 213 €.

### IV – Annexe aux Comptes sociaux

#### 1. Evénements principaux de l'exercice

La mévente des monocoques HARMONY a généré une augmentation des stocks de produits finis, provoquant des difficultés de trésorerie pour le groupe et le conduisant le 4 mars 2008 à se placer sous conciliation.

Sous l'égide du conciliateur, le Pool Bancaire a accepté de consentir un financement court terme de 1 740 K€ garanti par une hypothèque maritime sur un stock de 30 bateaux HARMONY repris par PONCIN YACHTS. Fin avril 2008, PONCIN YACHTS a racheté aux mêmes conditions financières, le stock résiduel de bateaux HARMONY.

Le 30 mai, les mesures de cession d'actifs n'ayant pas abouti, la direction du groupe a demandé au Tribunal de Commerce de la Rochelle l'ouverture d'une procédure de sauvegarde au bénéfice des sociétés PONCIN YACHTS et de sa filiale HARMONY YACHTS, assortie d'une période d'observation de 6 mois prenant fin

le 21 novembre 2008, afin notamment de pouvoir renégocier ses dettes bancaires court et moyen terme d'environ 22 M€. Le Tribunal de Commerce de la Rochelle a décidé de reporter sa décision de renouvellement ou non de période de sauvegarde au 16 janvier 2009. Par jugement en date du 23 janvier 2009, le Tribunal de Commerce a autorisé la poursuite de la période d'observation dans le cadre de la procédure de sauvegarde jusqu'au 31 mai 2009.

Compte tenu de la situation de l'entreprise, une incertitude pèse sur sa capacité à poursuivre son activité, au cas où le plan de sauvegarde proposé ne serait pas adopté à l'issue de la période d'observation.

L'application des principes comptables généralement admis dans un contexte normal de continuité d'exploitation, concernant notamment l'évaluation des actifs et des passifs, pourrait s'avérer, dans ce cas, non appropriée.

Au 31 août 2008, il reste dans les stocks, 51 bateaux de la gamme HARMONY pour une valeur d'achat de 6 277 K€ que la direction a souhaité déprécier à 70 %, compte tenu de l'arrêt de la fabrication de la gamme, de la crise dans le secteur du nautisme entraînant des difficultés d'écoulement des stocks et des ventes avec des remises importantes.

La situation financière et les pertes dégagées au 31 août 2008 par les filiales du groupe justifient les dépréciations complémentaires sur titres et créances constatées sur l'exercice pour 44 662 K€ portant ainsi le montant global des dépréciations sur titres et créances à 61 387 K€. Les dépréciations complémentaires expliquent le niveau de perte de PONCIN YACHTS sur cet exercice.

## **2. Principes et méthodes comptables**

### **2.1 Rappel des principes**

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions de la législation française, en respectant les principes généraux et méthodes généralement admis, et dans le respect du principe de prudence.

Les conventions suivantes ont notamment été respectées :

- continuité de l'exploitation, compte tenu de la période de sauvegarde en cours,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

### **2.2 Principes comptables retenus**

#### **2.2.1 Immobilisations incorporelles**

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire et en fonction des durées de vie suivantes :

- Brevets et logiciels 3 à 5 ans

#### **2.2.2 Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire, en respectant les règles fiscales en vigueur en fonction de la durée d'utilisation estimée :

- Agencements, aménagements, installations 5 à 15 ans
- Matériel de transport 2 à 3 ans
- Matériel de bureau et informatique 3 à 4 ans
- Mobilier 5 à 10 ans

#### **2.2.3 Participations et autres titres immobilisés**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire est définie en fonction des filiales et des activités comme étant :

- soit l'actualisation des flux de trésorerie prévisionnels permettant de déterminer une valeur de fonds propres. Cette méthode n'a pas été retenue au 31 août 2008 : la situation de sauvegarde du groupe et le manque de visibilité sur le marché ne permettant pas d'établir des prévisionnels fiables.
- soit la valeur patrimoniale déterminée à partir de l'actif net corrigé ou des capitaux propres.

Pour HARMONY YACHTS : la société étant placée en sauvegarde depuis le 30 mai 2008, l'intégralité de la valeur des titres et créances de la société a été déprécié pour 44 048 K€ (dont 27 323 K€ sur l'exercice).

Pour CHANTIER CATANA : la valeur patrimoniale retenue correspond au montant des capitaux propres au 31 août 2008, 2 107 K€ réévalué à 3 000 K€ mais qui ne prend pas en compte :

- d'éventuelles plus-values sur l'immobilier financé en crédit-bail
- de la valeur de la marque,
- du potentiel de développement lié aux nouveaux modèles.

Ces éléments étant difficilement chiffrables dans le contexte économique actuel.

La dépréciation des titres s'élève à 11 740 K€.

Pour KELT : l'actif net corrigé au 31 août 2008 est négatif de 622 K€. Les titres de cette société ont été dépréciés à 100% pour une valeur de 2 557 K€ et la créance à hauteur de 630 K€.

Pour PORT PIN ROLLAND : la valeur patrimoniale de cette société ressort à 4 100 K€ (capitaux propres au 31 août 2008 + valeur de la concession), justifiant la dépréciation des titres de cette société pour 1 236 K€.

Pour PONCIN YACHTS AND PARTNERS : les fonds propres de la société sont négatifs de 456 K€ au 31 août 2008. Les titres sont donc intégralement dépréciés pour 15 K€ et la créance pour la totalité soit 1 161 K€.

#### **2.2.4 Stocks**

Les bateaux neufs et occasion sont valorisés à leur coût d'acquisition.

Le bateau fabriqué P38 est valorisé au coût de fabrication.

Ces éléments ont été dépréciés pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

#### **2.2.5 Créances et dettes**

Les créances et dettes ont été évaluées pour la valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

#### **2.2.6 Provisions et dépréciations**

Les provisions pour risques et charges et les dépréciations ont été déterminées selon les modalités de constitution et d'évaluation prescrites par la réglementation comptable.

#### **2.2.7 Produits et charges exceptionnels**

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

### **3. Informations complémentaires sur le bilan**

### 3.1 Actif immobilisé

Immobilisations	Valeurs brutes au début de l'exercice	Acquisitions	Cessions ou mises au rebut	Valeurs brutes à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	198 054	3 575		201 629
Immobilisations corporelles	148 010		762	147 247
Immobilisations financières	74 447 589	(1) 8 058 101		82 505 691
<b>TOTAL</b>	<b>74 793 654</b>	<b>8 061 677</b>	<b>762</b>	<b>82 854 569</b>

(1) dont 8 008 K€ de variation de créances rattachées à des participations.

### 3.2 État des amortissements et dépréciations

Amortissements et dépréciations	Valeurs brutes au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeurs brutes à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	17 406	50 622		68 029
Immobilisations corporelles	41 784	17 065	762	58 087
Immobilisations financières	16 725 000	(1) 44 662 112		61 387 112
<b>TOTAL</b>	<b>16 784 191</b>	<b>44 729 800</b>	<b>762</b>	<b>61 513 229</b>

(1) dépréciation des titres :

- HARMONY :	22 000 K€	N-1 : 16 725 K€
- CATANA :	11 740 K€	
- KELT :	2 557 K€	
- PPR :	1 236 K€	
- PYP :	15 K€	

(1) dépréciation des créances :

- HARMONY :	5 323 K€
- PYP :	1 161 K€
- KELT :	630 K€
	<u>44 662 K€</u>

### 3.3 Immobilisations financées par crédit bail

Immobilisations	Terrains	Constructions	Installation, matériel et outillage	Autres	TOTAL
<b>Valeur d'origine</b>		467 445			467 445
<b>Amortissements :</b>					
- Antérieurs		46 743			46 743
- Exercice		31 163			31 163
		<b>77 906</b>			<b>77 906</b>
<b>Redevances payées :</b>					
- Antérieurs		192 442			192 442
- Exercice		77 260			77 260
		<b>269 702</b>			<b>269 702</b>
<b>Redevances à payer :</b>					
- A 1 an au plus		77 260			77 260
- Entre 1 et 5 ans		180 280			180 280
- A plus de 5 ans					
		<b>257 540</b>			<b>257 540</b>
<b>Valeur résiduelle :</b>					
- A 1 an au plus					
- Entre 1 et 5 ans		4 674			4 674
- A plus de 5 ans					
		<b>4 674</b>			<b>4 674</b>
<b>Montant pris en charge dans l'exercice</b>		<b>77 260</b>			<b>77 260</b>

### 3.4 Contrat de location longue durée

Redevances restant à payer

- A moins d'un an	19 990 €
- A plus d'un an et 5 ans au plus	9 574 €
Montant pris en charge dans l'exercice	55 134 €

### 3.5 État des échéances des créances et des dettes

Les créances s'élèvent à : 22 716 616 €

Et se ventilent de la manière suivante :

- A moins d'un an	15 363 049 €
- A plus d'un an	(1) 7 353 565 €

(1) créance de la filiale HARMONY YACHTS placée sous procédure de sauvegarde pour 5 323 K€ + compte courant de CHANTIER CATANA bloqué pendant 5 ans à compter de 2005 à hauteur de 2 000 K€.

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 25 306 878 € et le classement par échéance s'établit comme suit :

Dettes	Total	A moins 1 an	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires				
Emprunts auprès des Ets de crédit	22 805 265	55 181	(1) 22 750 084	
Autres dettes	2 501 612	2 071 894	429 718	
<b>Total</b>	<b>25 306 878</b>	<b>2 127 075</b>	<b>23 179 803</b>	

(1) dont 22 750 K€ d'emprunt et dettes bancaires liée à la mise sous procédure de sauvegarde.

### 3.6 Produits à recevoir, charges à payer et produits ou charges constatés d'avance

Les montants inscrits dans ces rubriques ne concernent que des opérations à caractère habituel.

### 3.7 État des provisions et dépréciations

Provisions et dépréciations	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Total
Provisions réglementées				
<i>Dont amortissements dérogatoires</i>				
Provisions pour risques et charges	50 000		50 000	
<i>Dont litiges</i>				
<i>" impôts</i>				
Dépréciations des actifs	16 906 736	49 045 512		65 952 248
<i>Dont immobilisations</i>	16 725 000	(1) 44 662 112		61 387 112
<i>" stocks</i>	179 430	(2) 4 306 411		4 485 841
<i>" créances clients</i>	2 306	76 989		79 295
<b>Total</b>	<b>16 956 736</b>	<b>49 045 512</b>	<b>50 000</b>	<b>65 952 248</b>

A caractère d'exploitation : 4 383 400 € 50 000 €

Financier : 44 662 112 €

Exceptionnel :



- (1) dépréciation des titres et créances du groupe PONCIN YACHTS (cf. point 3.2)
- (2) dépréciation du stock de produits finis pour tenir compte de difficultés d'écoulement des ventes de bateaux HARMONY dont la fabrication est arrêtée.

### 3.8 Capital social

Le capital social à la clôture de l'exercice est constitué de 9 366 638 actions pour un montant de 46 833 190 €.

## 4. Informations complémentaires sur le compte de résultat

### 4.1 Ventilation de l'effectif moyen

Catégories de personnel	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	6	
<b>Total</b>	<b>6</b>	

### 4.2 Rémunérations allouées aux dirigeants

Au titre de l'exercice, la rémunération allouée aux organes de direction s'élève à 144 K€.

### 4.3 Transferts de charges

- Charges externes	554 895 €
<i>Dont refacturation de frais directs aux filiales</i>	<i>354 412 €</i>
<i>Refacturation d'assurance aux filiales</i>	<i>171 686 €</i>
- Charges externes	18 240 €

### 4.4 Résultat financier

	Charges financières	Produits financiers
Intérêts des dettes et créances groupe	48 690	1 109 892
Intérêts des emprunts	1 275 499	
Autres charges financières	138 671	
Dépréciation des créances des filiales	7 114 504	
Dépréciation des titres des filiales	37 547 608	
<b>Total</b>	<b>46 124 972</b>	<b>1 109 892</b>

### 4.5 Impôt sur les bénéfices

#### *Ventilation de l'impôt sur les bénéfices*

La société entre dans le cadre des dispositions fiscales applicables au régime de groupe (art. 223-A à 223-U du CGI). L'option est à effet du 1er septembre 2006.

- Impôt comptabilisé produit : 122 759 €
- Impôt en l'absence d'intégration fiscale : 0 €

L'impôt comptabilisé correspond au produit d'intégration fiscale des filiales pour 122 759 €.

## 5. Autres informations

La société a fait l'objet d'un contrôle fiscal sur l'exercice portant sur les exercices du 1er septembre 2004 au 31 août 2007. Les redressements portent sur des rehaussements en base d'impôt société qui ont été pris en compte dans le résultat fiscal au 31 août 2008, mais n'ont pas de conséquence en terme de rappel d'impôt société, compte tenu du montant des déficits reportables du groupe.

### 5.1 Engagements financiers

#### 5.1.1 Engagements donnés

	TOTAL	Au profit			
		Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
Effets escomptés non échus Cautionnements, avals et garanties donnés par la société Sûretés réelles consenties (hypothèques, nantissements) Créances à l'exportation En-cours affacturage Abandons de créances avec clause de retour à meilleur fortune	6 064 354				6 064 354

Autres engagements :

- Le compte courant de CHANTIER CATANA est bloqué pendant 5 ans à compter de 2005 à hauteur de 2 000 K€
- Dans le cadre de la cession du droit au bail du bâtiment situé sur le plateau nautique de la Rochelle, la société a pris l'engagement de rester garant conjointement et solidairement, avec le nouveau locataire la société GRASSI BATEAUX, du paiement des loyers jusqu'au 5 novembre 2012, fin du bail, soit un engagement de 215 K€ au 31 août 2008 selon le dernier loyer connu.

#### 5.1.2 Engagements réciproques

	Montant
Emprunts obtenus non encore encaissés Commandes d'immobilisations Commandes importantes de clients Crédit documentaire Crédit bail Intérêts des emprunts	(1) 2 641 678

(1) intérêts produits : 138 235 €

Intérêts suivant échéancier initial : 2 503 443 €

### **5.1.3 Dettes garanties par des sûretés réelles**

- Emprunts auprès des établissements de crédit : 10 000 000 €  
Garantie : gage et nantissement des titres HARMONY YACHTS, KELT et PPR (gage de 1er rang) et nantissement des titres CATANA (gage de 2nd rang).
- Autorisation de découvert : 10 000 000 €  
Garantie : nantissement des titres CATANA
- Prêt à court terme : 1 740 000 €  
Garantie : Hypothèque maritime sur les bateaux acquis par PONCIN YACHTS pour un montant de 3 003 K€. Caution personnelle et solidaire d'Olivier Poncin à hauteur de 1 200 K€.

### **5.1.4 Engagements en matière de retraite**

Les engagements de l'entreprise en matière d'indemnités de départ à la retraite calculés suivant la méthode rétrospective tenant compte des dispositions de la Convention Collective, des probabilités de vie et de présence dans l'entreprise, et d'une actualisation financière ne sont pas significatifs.

### **5.1.5 Engagements en matière de Droit Individuel à la Formation**

Le nombre d'heures disponibles au titre du Droit Individuel à la Formation pour l'ensemble des salariés présents 31/08/2008 est de 186 heures.

## **5.2 Identité de la société mère consolidant les comptes de la société**

Nom	PONCIN YACHTS
Adresse	BP 27 ZI de la Pénissière 17230 MARANS

Entreprises liées (en K€)

<b>Immobilisations incorporelles :</b>	
- Avances et acomptes.....	
<b>Immobilisations corporelles :</b>	
- Avances et acomptes.....	
<b>Immobilisations financières :</b>	
- Participations.....	61 422 360
- Créances rattachées à des participations.....	21 079 999
- Prêts.....	
<b>Avances et acomptes versés sur commandes :</b>	
<b>Créances :</b>	
- Créances clients et comptes rattachés.....	691 383
- Autres créances.....	108 596
- Capital souscrit, appelé non versé.....	
<b>Dettes :</b>	
- Emprunts et dettes financières divers.....	1 595 028
- Avances et acomptes reçus sur commandes en cours.....	
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés.....	
- Dettes sur immobilisations et comptes rattachés.....	
- Autres dettes.....	15 022
<b>Charges financières :</b>	
- Intérêts et charges assimilées.....	48 689
<b>Produits financiers :</b>	
- Produits de participations.....	
- Produits des créances.....	1 109 891
- Intérêts.....	

## Tableau de financement (en K€)

	31/08/2008 12 mois
<b>I RESSOURCES STABLES BRUTES</b>	
Résultat net comptable	-49 765 213
+ Charges calculées	49 113 201
- Reprises / charges calculées	50 000
- +/- Values sur cession d'actif	
- Subventions d'investissement virés au résultat	
<b>= Capacité d'autofinancement</b>	<b>-702 013</b>
- Prélèvements	
<b>Autofinancement disponible</b>	<b>-702 013</b>
Cessions ou réductions d'éléments de l'actif immobilisé	-7 746 970
Augmentation de capital ou apports de l'exploitant	
Augmentation des autres capitaux propres	
Augmentation des dettes financières	2 997 795
Augmentation financement par crédit-bail	
Variation écarts conversion actif-passif	
<b>TOTAL DES RESSOURCES STABLES</b>	<b>-5 451 188</b>
<b>II EMPLOIS DURABLES</b>	
Distribution mises en paiement	
Acquisitions d'immobilisations	
. Incorporelles	3 576
. Corporelles	
. Financières	50 000
. par crédit-bail	
Charges à répartir / plusieurs exercices	
Réduction des capitaux propres	
Remboursement des dettes financières	
Remboursement financement crédit-bail	
Variation écarts conversion actif-passif	
<b>TOTAL DES EMPLOIS DURABLES</b>	<b>53 576</b>
<b>Variation du fonds de roulement net global</b>	<b>-5 504 764</b>

Tableau de financement (suite) (en K€)

	Début 31/08/2007	Fin 31/08/2008	Variation	
<b>EXPLOITATION</b>				
<b>Actif d'exploitation</b>	<b>3 326 399</b>	<b>7 941 636</b>	<b>4 615 237</b>	
. Stocks et en-cours	279 432	6 557 080	6 277 648	
. Avances et acomptes sur commandes	4 256			-4 256
. Clients et effets escomptés	2 867 440	1 013 034		-1 854 405
. Autres créances	77 937	263 853	185 916	
. Charges constatées d'avance	97 334	107 669	10 335	
<b>Dettes d'exploitation</b>	<b>1 379 862</b>	<b>906 584</b>	<b>473 278</b>	
. Avances et acomptes sur commandes				
. Dettes fournisseurs et comptes rattachés.	588 752	592 700		-3 948
. Dettes fiscales et sociales	778 986	298 862	480 124	
. Autres dettes	12 124	15 022		-2 898
. Produits constatés d'avance				
<b>Besoin en fonds de roulement d'exploitation</b>	<b>1 946 536</b>	<b>7 035 052</b>	<b>5 088 516</b>	
<b>HORS EXPLOITATION</b>				
. Actifs divers hors exploitation	1 292 961	1 358 622	65 661	
. Dettes divers hors exploitation	105 874	5 267 171		-5 161 297
<b>Total</b>	<b>1 187 087</b>	<b>-3 908 549</b>	<b>65 661</b>	<b>-5 161 297</b>
<b>BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT GLOBAL</b>	<b>3 133 624</b>	<b>3 126 503</b>		<b>-7 121</b>
<b>TRESORERIE</b>				
. Disponibilités	396 914	111 090		-285 824
. Ouvertures de crédits bancaires	478 913	5 690 733		-5 211 820
- Crédit escompté				
-				
-				
<b>Trésorerie</b>	<b>-81 999</b>	<b>-5 579 643</b>		<b>-5 497 643</b>
<b>VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL</b>				<b>-5 504 764</b>
<b>FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL</b>	<b>3 051 624</b>	<b>-2 453 139</b>		<b>-5 504 764</b>

Tableau des filiales et participations (en K€)

Filiales et participations	Pays	Capital	Capitaux propres autres que capital	Quote part du capital détenu	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société	Montant des cautions et avals donnés par la société	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Chiffre d'affaires hors taxes
					brute	nette					
<b>A) Renseignements détaillés concernant les filiales et participations ci-dessous</b>											
I-Filiales (à détailler) : (+ 50 % du capital détenu)											
- PPR	France	38 112	2 512 676	99.70%	5 335 753	4 099 753	30 372		334 912		6 390 246
- CATANA	France	2 000 000	723 098	100%	14 740 000	3 000 000	7 075 691		- 4 219 838		22 765 457
- HARMONY	France	19 000 000	- 24 468 053	100%	38 725 000		5 332 184		- 15 095 522		17 472 558
- KELT	France	713 472	- 1 336 336	100%	2 556 608		7 157 891		- 2 022 404		9 924 147
- EDM	France	50 000	- 6 402	100%	50 000	50 000	269 398		- 6 402		1 143 420
- NAUTIC 2000	France	9 528	- 397 017	(1) 100%					- 1 775		969 466
2-Participations (à détailler) : (10 à 50 % du capital étendu)											
- PONCIN YACHTS & PARTNERS	France	30 000	- 486 498	50%	15 000		1 211 738		- 75 096		1 069 904
-											
<b>B) Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations</b>											
-											
-											

(1) détenue par PPR

# SA PONCIN YACHTS

Lieudit La Pénissière  
RN 137  
17230 MARANS

## RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES SOCIAUX

EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2008

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 août 2008 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la SA PONCIN YACHTS tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.



Nous formulons une réserve sur le point suivant :

Sur la base des méthodes retenues pour l'évaluation des survaleurs dans les comptes consolidés à savoir les cash flows actualisés, estimés à partir des prévisionnels d'activité, les évaluations qui ressortent de l'application de cette méthode conduiraient à une dotation financière aux amortissements et provisions de (42 382) K€ au lieu de la dotation financière comptabilisée de (44 662) K€.

Sous cette réserve, nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe 3 de la note 1 « Evénements principaux de l'exercice » de l'annexe, qui précise que votre société est en période d'observation jusqu'au 31 mai 2009, dans le cadre d'une procédure de sauvegarde obtenue auprès du Tribunal de Commerce de La Rochelle, et qu'une incertitude pèse sur sa capacité à poursuivre son activité au cas où le plan de sauvegarde proposé ne serait pas adopté à l'issue de cette période d'observation.

## II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- ✓ Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, et dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous estimons que l'annexe donne une information appropriée sur la situation de la société au regard de l'incertitude mentionnée ci-dessus, pesant sur la continuité de l'exploitation.
- ✓ L'actif de votre société est constitué de 61,4 millions d'euros de titres de participation, dépréciés à hauteur de 54,3 millions d'euros et de 21 millions de créances rattachées dépréciées à hauteur de 7,1 millions d'euros. La note 2.2.3 de l'annexe décrit les modalités et les éléments pris en considération pour la dépréciation de ces titres.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la société, et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction. Sur la base de ces travaux, nous avons été conduits à formuler la réserve décrite dans la première partie du rapport.

- ✓ Votre société a procédé à la dépréciation des stocks de bateaux acquis auprès de la filiale de votre société, Harmony Yachts, telle que décrite au paragraphe 5 de la note 1 de l'annexe.

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par votre société, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier l'application de ces méthodes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence des faits exposés ci-dessus, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

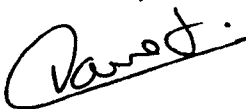
En application des articles L 233-6 et 233-13 du Code de Commerce, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et à la détention du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

En application de la loi, nous vous signalons que le rapport financier annuel prévu par l'article L.451-1-2 du Code monétaire et financier n'a pas été publié et déposé auprès de l'AMF dans le délai de quatre mois suivant le clôturé de l'exercice et que le chiffre d'affaires du premier trimestre de l'exercice ouvert au 1<sup>er</sup> septembre 2008 n'a pas été publié dans le délai de 45 jours.

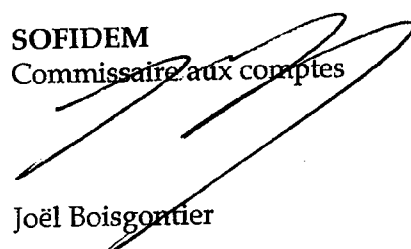
Fait à Saint Benoît et Laval, le 11 mars 2009

SARL DUO SOLUTIONS AUDIT  
Commissaire aux comptes

Christine Janet



SOFIDEM  
Commissaire aux comptes



Joël Boisgontier